

## **Esther Sénot**

née Dzik, le 5 janvier 1928 à Kozieniece en Pologne ;  
arrêtée fin juillet 1943 par la police française à Paris, déportée  
à Auschwitz comme, avant elle, ses parents et trois de ses  
frères et sœur ; seule rentrée de déportation.

### ***Une famille juive polonaise immigrée à Paris***

Mes parents, mon père, Nachim Dzik, cordonnier, et ma mère, Gela / Gisèle née Frydman, sont arrivés en France en 1928, ils venaient de Pologne, avec six enfants, Israël<sup>1</sup>, Maurice<sup>2</sup>, Samuel, Marcel / Maylich, Fanny, et moi, Esther, qui venait de naître et nous nous sommes installés à Paris. Mon petit frère, Achille, le septième enfant, est le seul né à Paris, en 1931. Nous sommes venus en France parce qu'il y avait beaucoup d'antisémitisme en Pologne. Une bonne partie de notre famille avait déjà émigré en France qui représentait, pour nous, la démocratie et la liberté. Nous nous sommes installés dans un quartier très populaire, Belleville, d'abord impasse de Gênes, puis impasse Ronce, dans le XX<sup>e</sup> arrondissement, quartier où se trouvait une forte population d'immigrés. La naturalisation que mes parents avaient demandée nous a été refusée en 1934. Nous avons vécu difficilement parce qu'il y avait la crise, mais nous avons vécu à peu près normalement jusqu'à la déclaration de guerre en 1939. Il ne s'est pas passé grand-chose jusqu'à l'arrivée des armées allemandes à Paris, en juin 1940. Suite à l'armistice, la France a été coupée en deux par une ligne de démarcation. En octobre 1940, il y a eu le premier statut des Juifs, fait par Pétain et pas à la demande des Allemands ; ce statut a été très contraignant. Mes parents sont allés se faire recenser comme tous les Juifs des quartiers populaires. Nous n'avions jamais eu affaire à la police mais comme cela correspondait à une loi française, accompagnée d'une convocation, presque tout le monde y est allé. Si cela avait été ordonné par les Allemands, peut-être que l'on se serait méfié, mais du fait que l'ordre venait du gouvernement français... et après, il y a eu toutes les interdictions.

### ***Mai 1941 – juin 1942 : premières « rafles »***

Nous avons reçu une première convocation pour un de mes frères (Marcel / Maylich né en 1922) qui avait dix-neuf ans. Il devait se présenter au commissariat de police : c'est ce qu'on a appelé « le billet vert », en mai 1941. Mon frère s'est présenté et il a été immédiatement arrêté, puis conduit dans le camp de Pithiviers, il y est resté jusqu'en juin 1942 date à laquelle il a été déporté par le convoi n°4 à Auschwitz ; il n'est jamais revenu<sup>3</sup>.

Entre temps, un autre de mes frères, Samuel<sup>4</sup> été arrêté et envoyé à Drancy. Fin 1941, un contingent de personnes a été libéré pour raisons de santé. Comme c'était un grand malade, il en était ; il est revenu à la maison, mais il a été de nouveau arrêté lors d'un contrôle de police. Il a été emmené dans un commissariat du XI<sup>e</sup> arrondissement puis tabassé et a été victime d'une perforation de l'estomac. Les policiers ont eu peur, ils l'ont emmené à l'hôpital Tenon où il a été opéré. Sa chambre était gardée par un policier français qui demandait régulièrement s'il était transportable pour l'envoyer à Drancy. Il devait y avoir un réseau de résistance à Tenon. Comme le chirurgien ne pouvait plus le garder, des médecins lui ont procuré de faux papiers et des infirmières lui ont donné des vêtements. C'est ainsi qu'il est sorti clandestinement de Tenon puis est parti en zone sud, je n'ose dire « libre », en Dordogne, où il est entré dans un maquis.

---

1 Israël Dzik, né en 1911, frère aîné qu'Esther a à peine connu ; parti vivre en Belgique en 1934, puis combattant avec les Républicains espagnols à partir de 1936, ramené en 1939 avec les unités soviétiques en URSS et envoyé au Birobidjan, finalement installé en Ukraine à la fin de la guerre mondiale.

2 Maurice Dzik, né en 1913, déjà marié et père de famille avant-guerre, ne vit plus chez ses parents.

3 Marcel Dzik déporté le 25 juin 1942, de Pithiviers à Auschwitz, mort du typhus.

4 Samuel Dzyk, né en 1917, naturalisé français, ne s'est jamais remis de ses problèmes de santé.

## ***Juillet 1942 : la grande rafle***

C'était de plus en plus difficile pour nous parce que, à la maison, il ne restait plus que mes parents et les trois plus jeunes : ma sœur Fanny, mon petit frère Achille, onze ans, et moi. Nous sommes arrivés péniblement jusqu'au jour de cette fameuse rafle de juillet 1942 où, au petit matin, nous avons entendu dans l'immeuble de grands cris, des coups dans les portes, des hurlements de femmes et d'enfants. La police – française – tapait dans les portes et arrêtait presque tout le monde dans ce quartier de Belleville où il y avait une très forte population juive. Nous nous sommes mis aux fenêtres, on ne comprenait pas ce qui arrivait, mais la rafle terminée, la police n'était pas venue chez nous. Ma mère était très inquiète et, comme le reste de la famille habitait le quartier, elle a demandé à ma sœur, âgée de seize ans, et à moi-même, âgée de quatorze, d'aller voir ce qu'il en était advenu ou, au moins, d'avoir des renseignements sur ce qui s'était passé dans le quartier.

Je suis partie de mon côté, ma sœur Fanny du sien, j'ai fait le tour du quartier et n'ai trouvé personne : soit ils s'étaient cachés soit ils avaient été arrêtés ; je suis donc revenue deux heures après. Mais au commissariat de police, ils avaient dû se rendre compte qu'ils avaient oublié de passer chez mes parents. Et pendant mon absence, ils ont arrêté mon père, ma mère<sup>5</sup> et mon frère de onze ans. Ils avaient mis les scellés sur la porte si bien que je me suis retrouvée devant l'immeuble, ne sachant quoi faire ni où aller. C'est difficile de prendre une décision, dans ce genre de circonstances, quand on a quatorze ans.

J'ai refait le tour du quartier pour tenter de retrouver ma sœur<sup>6</sup>, en vain. Puis je suis allée voir la concierge de l'immeuble où habitait mon frère Maurice<sup>7</sup>. Il était parti faire son service militaire en 1937 ; en 1939, il n'avait pas été démobilisé du fait de la guerre et, lors de l'exode, son régiment s'est retrouvé dans la région de Pau, en zone sud. J'ai demandé à la gardienne s'il était arrivé quelque chose à ma belle-sœur, elle m'a rassurée, elle n'avait pas été raflée ni mon petit neveu, âgé de quatre ans. Donc un membre de sa famille avait dû venir les chercher. J'ai expliqué à la concierge que mes parents avaient été arrêtés et que je ne savais pas où aller. Elle m'a gardée une quinzaine de jours dans sa loge : elle faisait partie d'un réseau communiste et avait donc pas mal de relations ; elle savait que des passeurs faisaient franchir cette fameuse ligne de démarcation. Elle m'a trouvé un passeur qui m'a donné rendez-vous à la gare d'Austerlitz et quand je suis arrivée, je me suis rendue compte qu'il y avait quinze ou vingt personnes qui voulaient franchir la ligne.

---

5 Nachim Dzik, né en 1890, sa femme Gela, née en 1892, et Achille, né en 1931, déportés le 14 août 1942, par le convoi n°19, et assassinés à Auschwitz-Birkenau (voir Alexandre Doulut, Serge Klarsfeld, Sandrine Labeau, 1945. *Les rescapés juifs d'Auschwitz témoignent*, Paris, FFDJF, Marmande, Après l'oubli, 2015, p. 250-252).

6 Fanny Dzik, née en 1926, arrêtée, avec sa tante Bella, sœur de sa mère, au bas de la rue de Belleville, internée, déportée par le convoi n°46 du 9 février 1943 à Auschwitz-Birkenau où elle est morte, en mars (?) 1944.

7 Maurice Dzik, né en 1913, soldat, démobilisé à Pau en 1940, rejoint plus tard par sa femme et son petit garçon Henri, quatre ans (confié à une famille de Pau il devient enfant caché). Maurice Dzik passe fin 1942 en Afrique du Nord et rejoint les Forces françaises libres (FFL).

### ***Bordeaux (Gironde)***

Nous sommes arrivés à Bordeaux au petit matin, le passeur nous a laissé dans un hôtel en disant qu'il reviendrait le lendemain matin pour aller à Mont-de-Marsan afin de franchir la ligne. Nous avons passé la nuit à l'hôtel et, le lendemain, ce monsieur qui avait dû être largement payé par tous ces gens qu'il convoyait, ne s'est pas présenté, n'est jamais revenu et nous nous sommes tous dispersés. Je me suis retrouvée seule à Bordeaux, ne sachant où aller. À Paris, j'avais une chance, j'y avais vécu presque toute ma vie, mais quinze jours avant, je n'avais jamais quitté mes parents, mon quartier. Pendant le voyage, on nous avait expliqué qu'à Bordeaux, il y avait une gare routière avec des cars partant dans toutes les directions. En fin d'après-midi, je me suis dirigée vers la gare routière d'où un car partait pour Mont-de-Marsan. Je restais debout et le chauffeur est venu me trouver avant de démarrer. Il m'a interrogée, je lui ai expliqué ma situation et lui ai dit que je voulais aller à Mont-de-Marsan pour passer la ligne : il m'a dit de monter, qu'il verrait ce qu'il pouvait faire. J'ai précisé que je n'avais pas d'argent et il a répondu que ce n'était pas grave : j'ai quand même eu de la chance dans mon périple parce que j'ai rencontré des gens qui m'ont vraiment beaucoup aidée.

### ***Mont-de-Marsan (Landes)***

Je suis arrivée à Mont-de-Marsan le soir. Le chauffeur m'a dit de rester près de lui, nous avons fait plusieurs bistrots. Mont-de-Marsan était la ville qui jouxtait la ligne de démarcation. Il y avait énormément de personnes qui avaient été arrêtées parce que c'étaient des étrangers qui avaient fui, ils avaient échappé aux rafles et essayaient de passer la ligne. Une fois arrêtés, ils perdaient leurs papiers et étaient placés en résidence surveillée. Le chauffeur connaissait des gens du pays qui savaient où l'on pouvait passer la ligne mais cela devenait trop dangereux. Enfin un jeune homme m'a dit qu'il ne franchirait pas la ligne avec moi mais qu'il allait m'expliquer comment faire. Il m'a emmenée jusqu'en bordure de cette forêt des Landes, nous sommes descendus dans un fossé, il m'a expliqué qu'il y aurait une grande étendue en terrain découvert et que j'allais trouver une ligne de chemin de fer. Il m'a expliqué un tas de choses et il est parti. Alors je me suis retrouvée à onze heures du soir, en bordure de forêt et, au bout d'un moment – quand on a quatorze ans on court vite – je suis entrée dans la forêt, j'ai trouvé la ligne de chemin de fer que j'ai longée pendant pas mal d'heures, mais je me suis perdue, je n'ai plus rien reconnu, j'ai tourné en rond, en pleine nuit. Au petit matin, j'ai aperçu une ferme, je m'y suis dirigée, j'ai vu sortir un brave homme affolé me demandant ce que je faisais là à six heures du matin. Je lui ai expliqué, il m'a fait entrer et m'a nourrie : cela faisait quarante-huit heures que je n'avais rien mangé. Je me suis reposée, puis je lui ai dit que je voulais passer la ligne et il m'a répondu que j'avais de la chance parce que j'étais de l'autre côté. J'étais arrivée à Grenade-sur-Adour, par hasard.

### ***Pau (Basses Pyrénées)***

Le soir, j'ai dit que j'avais un frère à Pau et que je voulais le rejoindre : c'était le seul membre de ma famille qui me restait. Le fermier m'a emmenée dans sa carriole jusqu'à un arrêt de bus ; je suis arrivée le soir à Pau où j'ai retrouvé mon frère Maurice. Les retrouvailles ont été assez pénibles : il n'avait pas de nouvelles de sa femme ni de son fils et quand je lui ai raconté les événements, qui s'étaient déroulés à Paris, cela a été très dur. Je suis restée à Pau, avec lui, jusqu'en novembre 1942, date à laquelle les Allemands ont franchi la ligne de démarcation parce que les Alliés avaient débarqué en Afrique du Nord. Mon frère n'était pas encore vraiment démobilisé, il y avait un régime spécial pour les militaires, il était resté en relations avec des membres de l'armée et il a alors décidé de ne pas demeurer en France. Avec une dizaine d'autres soldats, il a franchi les Pyrénées et est entré en Espagne. Auparavant il m'a donné tout l'argent dont il disposait en me disant d'essayer de me cacher, mais j'étais sans ressources, sans papiers et, tant que les Allemands seraient là, il y aurait des rafles en ville, comme à Paris.

### **Paris (hiver 1942 – printemps 1943). L'arrestation et la déportation (été 1943)**

Mon frère est parti et j'ai pensé qu'à Paris, ce serait différent, que peut-être mes parents avaient été relâchés, enfin j'espérais retrouver d'autres membres de ma famille. J'ai retrouvé la gardienne qui m'a hébergée de nouveau, puis j'ai trouvé l'adresse d'un foyer de l'UGIF, rue Vauquelin (v<sup>e</sup> arrondissement), où l'on m'a expliqué que je ne pouvais y trouver refuge parce que la police était venue voir combien d'enfants étaient là. J'ai trouvé un abri dans un autre foyer de l'UGIF<sup>8</sup>. En tant qu'adolescente, j'ai travaillé dans les bureaux de la rue de la Bienfaisance, dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement<sup>9</sup>. Je triais des papiers d'identité, des cartes de ravitaillement, des vêtements et j'y suis restée jusqu'en juillet 1943.

Fin août 1943, après le travail, je prenais le métro pour rentrer à l'orphelinat quand je suis tombée sur un contrôle de police à la sortie Hôtel-de-Ville, une partie du quartier avait été bouclée par la police française, en uniforme et en civil. On m'a demandé mes papiers, j'avais quinze ans et la carte d'identité n'était pas obligatoire. Des policiers m'ont emmenée au commissariat, place Baudoyer, pour vérification. Je figurais dans le fichier du recensement comme ayant dû être arrêtée avec mes parents. J'ai été « internée » dans le commissariat puis dans un car de police, avec une cellule à l'intérieur, j'ai été conduite à la prison de la Conciergerie, à côté du Palais de justice, dans l'île de la Cité. Ensuite j'ai été transférée à Drancy, peut-être le 24 août, et désignée pour faire partie du convoi en préparation, le convoi n°59.

J'ai été mise dans une baraque spéciale. Les convois, qui partaient de Bobigny pour Auschwitz, devaient être composés au minimum de 1 000 personnes. Il n'y avait pas assez de personnes disponibles à Drancy, même s'il y avait beaucoup de monde car, pour des raisons diverses, tous n'étaient pas « déportables ». Ils sont donc allés à la maternité dépendant de l'hôpital Rothschild où ils ont arrêté quelques femmes, qui avaient accouché, puis, dans l'hospice à côté, des vieillards ont été incorporés dans ce convoi, parti le 2 septembre 1943. Le voyage a duré trois jours et trois nuits, avec un tonneau pour les besoins, des vieillards qui mouraient, des bébés qui hurlaient... Au bout de trois jours, nous sommes arrivés à Auschwitz-Birkenau. Les portes des wagons ont été ouvertes et dès la première sélection cela a été l'enfer. On nous a fait descendre du train à coups de matraque, il y avait des Allemands avec des chiens, ça hurlait ; ils ont fait mettre les femmes, les enfants et les personnes âgées à part, c'était la sélection, mais nous ne savions pas ce que cela voulait dire. On nous a mis en rang, et on a défilé devant les Allemands qui se trouvaient au bout du quai. Sur 1 000 personnes, je l'ai su beaucoup plus tard en France, 662 ont été sélectionnées pour la chambre à gaz, et 338 pour entrer dans le camp de travail : 232 hommes et 106 femmes, les Allemands ayant déclaré par haut-parleurs que les personnes âgées, fatiguées, ne voulant pas marcher sur quelques kilomètres, pouvaient monter dans les camions. Les deux tiers sont montés, les autres sont partis à pied vers Birkenau. Sur 106 femmes du convoi, 59 sont entrées dans le camp, et quatre ont survécu<sup>10</sup>.

---

8 Sans doute le foyer de la rue Paul Albert, au n°21, à Montmartre (XVIII<sup>e</sup> arrondissement) appelé « Centre israélite de Montmartre » ou « Association philanthropique de l'asile de nuit, asile de nuit et de jour, crèche israélite de Paris ».

9 29 rue de la Bienfaisance (VIII<sup>e</sup> arrondissement), siège de la direction sociale et juridique de l'Union générale des israélites de France (UGIF), à partir de juillet 1942.

10 Esther est restée à Birkenau, matricule 58319 tatoué sur l'avant-bras gauche, puis elle a été transférée à Bergen-Belsen (matricule 13264), puis à Venusberg en Saxe, camp annexe de Flossenbürg, enfin évacuée par un train de la mort jusqu'à Mauthausen (Autriche). Libérée, le 5 mai 1945, par l'armée américaine, elle a été rapatriée, par avion militaire, à Villacoublay, le 28 mai 1945. Elle avait perdu ses parents, deux frères et sa sœur.